

Mise en œuvre des ODD à travers le concept « Outre-mer 5.0 »

Les 17 objectifs de développement durable et leurs 169 cibles forment le cœur de l’agenda 2030 des Nationaux-Unies. Ils couvrent l’intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l’énergie, l’eau mais aussi la pauvreté, l’égalité des genres, la prospérité économique.

Les 17 ODD ont été utilisés pour caractériser le livre bleu outre-mer et faire de cet outil la contribution du ministère à l’agenda 2030. Néanmoins, le nombre élevé d’objectifs et de cibles ne permet pas de valoriser facilement le concept de développement durable auprès des territoires et des partenaires des politiques portées par le ministère.

Vous avez souhaité définir une matrice plus lisible, structurée autour de quelques objectifs permettant d’expliquer et de valoriser plus aisément les enjeux de développement durable en outre-mer.

Outre-mer 5.0 peut traduire cette nouvelle manière d’imaginer et de construire les outre-mer de demain.

Le marqueur « 5.0 » invite les décideurs, les élus, les entreprises et les citoyens à penser le futur des outre-mer à travers cinq défis :

- des territoires « bas carbone » ;
- des sociétés économes, voire préservatrices des ressources ;
- des populations protégées des pollutions et des substances chimiques ;
- des sociétés inclusives luttant contre toute forme d’exclusion ;
- des territoires résilients face au changement climatique et aux risques naturels.

Chacun de ces cinq défis peut se traduire par un objectif « zéro » à moyen ou long terme.

1. Zéro carbone

À travers cet objectif, il s’agit de mobiliser les territoires dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et ainsi contribuer à l’atténuation du changement climatique. Les programmations pluriannuelles de l’énergie doivent faire évoluer le mix énergétique pour intégrer davantage d’énergies renouvelables et réduire la dépendance des outre-mer aux ressources fossiles.

Le champ des transports est particulièrement exposé puisque les déplacements terrestres se font exclusivement par la route. Le développement de la mobilité électrique peut contribuer à réduire l’empreinte carbone dès lors qu’elle est concomitante avec le développement des énergies renouvelables. Par ailleurs, la culture de la voiture en solo doit progressivement laisser place à l’autopartage, au covoiturage, aux deux roues électriques, à des modes de déplacements plus doux (vélo électrique, marche), en complément des transports collectifs. Ces évolutions permettront de décongestionner les routes souvent surchargées aux heures de pointe.

Des productions agricoles davantage orientées vers les besoins des populations peuvent réduire la dépendance aux importations émettrices d’émission de gaz à effet de serre. L’agroforesterie et la production sylvicole peuvent stocker le carbone et produire de la biomasse utile à la production énergétique.

ODD principal



ODD secondaire



2. Zéro déchets

L'insularité et l'éloignement doivent être perçus comme une opportunité pour tendre vers des approches économes en ressources naturelles.

La prévention de la production de déchets et le réemploi sont à promouvoir en lien avec l'économie circulaire. En complément de la réduction des déchets à la source, les outre-mer doivent être des lieux

ODD principal



privilegiés pour le développement des filières REP (responsabilité élargie des producteurs). En effet, la surface très limitée de ces territoires nécessitent de réduire la fraction ultime de déchets à traiter et de recycler toutes les ressources valorisables. Le déploiement des REP doit être poursuivi en priorité en outre-mer.

ODD secondaire



La gestion durable de la ressource en eau est une autre forme de lutte contre le gaspillage. Le plan eau DOM accompagne les territoires vers l'optimisation des services de l'eau au profit des populations. Il œuvre en faveur d'une réduction des fuites.

Par des démarches actives de protection la biodiversité, il est possible de diminuer les atteintes aux ressources naturelles fournissant de nombreux services (alimentation, matériaux, médicaments, protection contre les inondations...).

La lutte contre le gaspillage doit aussi se focaliser sur la réduction des consommations énergétiques, notamment dans les bâtiments et les transports.

Enfin, à travers l'aménagement et l'urbanisation du territoire, les outre-mer peuvent porter des approches denses, limitant l'étalement urbain et donc économes en ressources foncières.

3. Zéro pesticides dangereux

Dans des territoires de petite taille, l'accumulation de polluants chimiques et substances toxiques aggravent les effets sur les populations et les écosystèmes du fait de leur concentration.

Ainsi, une agriculture utilisant moins d'intrants chimiques (pesticides, engrais de synthèse...) est à développer outre-mer pour garantir des productions de qualité et réduire les conséquences sur la santé des habitants. Des alternatives aux modèles agricoles productivistes peuvent également favoriser l'emploi local. Associée à des circuits courts, cette agriculture plus extensive peut réduire la dépendance à certaines importations de denrées alimentaires.

D'autres actions peuvent également réduire l'exposition des populations aux pollutions chimiques, notamment celles touchant les transports. La disparition progressive des moteurs thermiques au profit des véhicules électriques, des transports en commun et de nouveaux modes de déplacement devrait contribuer à la reconquête d'un air de meilleure qualité.

Les collectivités et les particuliers peuvent agir au quotidien en développant des alternatives aux herbicides et ainsi réduire le déversement de substances toxiques.

ODD principal



ODD secondaires



4. Zéro exclusion

Une politique de l'habitat davantage axée sur l'accès au logement des plus fragiles doit contribuer à leur meilleure intégration dans la société. Dans les cas les plus urgents, des solutions d'hébergement doivent voir le jour pour accueillir les ménages en grande détresse.

Cette question de l'habitat doit également tenir compte des enjeux de mixité sociale à travers la politique de la ville et la rénovation urbaine. Les nouvelles opérations d'aménagement sont à conduire en cherchant les meilleurs équilibres entre le logement social et le logement libre pour ne pas constituer de futurs ghettos.

L'accès à l'énergie et aux transports est parfois indispensable pour rompre l'isolement géographique comme celui des écarts en Guyane.

Pour que tous les jeunes ultramarins puissent réussir, il est indispensable de leur garantir une éducation de qualité dès le plus jeune âge. A l'âge adulte, la formation professionnelle et l'emploi contribuent à la cohésion sociale. L'économie circulaire et une agriculture plus durable peuvent constituer des gisements d'emploi pour la population active la moins formée. La transition écologique, la mobilité électrique et la politique du logement peuvent également offrir de nouvelles opportunités d'emplois.

Enfin, le vieillissement invite les territoires à adapter le logement et les services pour mieux répondre aux besoins de la population âgée, en particulier aux Antilles.

ODD principaux



ODD secondaires



5. Zéro vulnérabilité

Le cinquième défi porte sur l'adaptation des territoires face au changement climatique et aux risques naturels. Il s'agit de réduire la vulnérabilité des terres ultramarines aux aléas auxquels elles peuvent être confrontées.

ODD principaux



Les risques cyclonique et sismique sont à mieux prendre en compte dans le bâti ainsi que dans les réseaux dont la résilience conditionne l'efficacité de la gestion de crise.

Les échouages des sargasses fragilisent les territoires exposés, notamment par leurs effets sur la santé des habitants mais aussi leur impact sur l'activité touristique, un des facteurs de développement économique des outre-mer.

ODD secondaire



Plus globalement, le changement climatique doit être mieux intégré dans les politiques d'aménagement du littoral. La localisation des activités et de l'habitat est à réinterroger pour mieux intégrer la montée du niveau des océans dans l'urbanisation des territoires.

L'adaptation au changement climatique doit également s'appuyer sur la protection des écosystèmes, en particulier ceux pouvant jouer le rôle de barrière naturelle. C'est par exemple le cas des mangroves et des récifs coralliens qui peuvent atténuer les effets d'un tsunami.